



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15

Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>



à Madame l'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Bas-Rhin

Objet : Mise en place du plan Vigipirate dans les écoles

Madame l'Inspecteur d'Académie,

Nous sommes particulièrement surpris par la teneur des consignes du Ministère de l'Éducation Nationale relatives à la sécurité dans les établissements scolaires, applicables à compter du 23 novembre.

Si la sécurité est bien évidemment une préoccupation essentielle pour l'ensemble de nos collègues en temps habituels, elle n'en est que plus importante depuis les événements de ces derniers jours.

Néanmoins, les consignes ministérielles vont, pour certaines, bien au-delà des prérogatives des enseignant-e-s. En effet, nos collègues ne peuvent légalement soumettre une personne non connue à un contrôle d'identité et assurer un contrôle visuel des sacs.

Certaines nous semblent même contradictoires. Comment ne pas avoir d'attroupement devant le portail de l'école lorsque les parents ne peuvent plus rentrer dans celle-ci pour récupérer leurs enfants dans les classes?

Pis encore, ces consignes ont été communiquées aux écoles vendredi 20, au soir, bien après la sortie des classes. Comment alors envisager une mise en place réelle dès le lundi matin à 8h ?

Le SNUipp-FSU 67 demande que des consignes claires et en adéquation avec le principe de réalité soient enfin communiquées aux écoles afin que nos collègues puissent assurer leurs missions dans la plus grande sérénité possible.

Veuillez croire, Madame l'Inspecteur d'Académie, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le SNUipp-FSU 67,

Virginie Solunto, secrétaire départementale